

Le Collectif des Afghans Sans-Papiers en recherche d'un logement

Par Abdul Azim AZAD (Collectif des Afghans Sans-Papiers)

En collaboration avec Philippe VICARI (CFS asbl)



Bureau d'Étude des Sans-Papiers (BESP)

2020



cfs • ep
COLLECTIF FORMATION SOCIÉTÉ
ÉDUCATION PERMANENTE - COHÉSION SOCIALE

Le Bureau d'Étude des Sans-Papiers (BESP) a été créé le 1^{er} mars 2018 à l'initiative du Collectif Formation Société asbl et de la Coordination des sans-papiers en vue de récolter les expériences des sans-papiers, leur donner la parole, des outils de formation, d'enquête et d'écriture, pour contribuer à ce qu'ils puissent eux-mêmes analyser leurs situations et émettre des recommandations aux pouvoirs publics.

<https://besp-sanspapiers.be/>

contact.besp@cfsasbl.be



Pour citer ce document : AZAD Abdul Azim en collaboration avec VICARI Philippe, « Le Collectif des Afghans Sans-Papiers en recherche d'un logement », BESP, 2020

URL : http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/le_collectif_des_afghans_sans_papiers_en_recherche_d_un_logement.pdf

Illustration de couverture : Anne THEISEN

Avec le soutien de :



Le Collectif des Afghans Sans-Papiers en recherche d'un logement

Par Abdul Azim AZAD (Collectif des Afghans Sans-Papiers)

En collaboration avec Philippe VICARI (CFS asbl)

En l'absence de régularisation, des membres du Collectif des Afghans Sans-Papiers sont régulièrement confrontés à un problème de logement. Répondre à ce besoin essentiel reste pour eux un souci permanent et dans leur recherche de stabilité les ressources mobilisées ont conduit à un déploiement nouveau pour leur organisation.

Faire connaître le combat du Collectif des Afghans Sans-Papiers pour la régularisation peut certainement en renforcer l'impact¹. La transmission de son histoire en tant qu'action contribuant en soi à ce combat impose cependant de préciser combien l'absence de régularisation rend nos conditions d'existence particulièrement dures. À défaut d'un statut légal, notre situation est telle que l'accès à une série de droits fondamentaux est limitée. Qu'ils touchent à l'alimentation, à la santé, au logement, au travail ou encore à la scolarité par exemple, les problèmes que nous rencontrons s'en trouvent aggravés. Nous avons récemment participé à une enquête réalisée par le Bureau d'Étude des Sans-Papiers (BESP) qui montrait les difficultés du quotidien et révélait par rapport au logement la précarité que vivent les personnes sans papiers². Au sein du Collectif des Afghans, nous sommes effectivement concernés par ce souci. Nous avons régulièrement dû changer de toit et la recherche d'un cadre de vie plus stable et plus décent a amené notre organisation à se déployer dans une voie nouvelle.

Du squat au bail précaire

Vivre sans papiers rend très vulnérable et c'est par la débrouille que nous parvenons à nous en sortir. Après avoir connu l'exil à cause de la guerre qui sévit en Afghanistan, le refus de l'État belge de nous accorder le statut de réfugié nous oblige à un véritable nomadisme. Passant d'un abri temporaire à un autre lorsque seulement nous avons la chance d'en avoir un, la plupart d'entre nous ont connu la rue. Le rassemblement des réfugiés afghans déboutés de leur demande d'asile au sein du « Mouvement des 450 » en 2013 a débouché sur une option indispensable pour à la fois porter nos revendications et nous fournir un logement : le squat.

1 <https://fr-fr.facebook.com/collectifdesafghanssanspapier2013/>

2 <http://ep.cfsasbl.be/Enquete-sur-la-situation-des-sans-papiers-Recommandations-pour-les-elections>

L'occupation collective par des Afghans sans papiers de bâtiments désaffectés et finalement surtout leur évacuation ont conduit à rendre notre combat tout comme notre adversité plus visibles dans les médias et, par leur biais, pour la population belge. Loin d'être unique, l'exemple le plus notable a été celui du 127 de la rue du Trône à Ixelles. Nous étions environ 400 à nous être installés le 8 septembre de cette année-là dans un immeuble laissé à l'abandon qui accueillait auparavant la Ligue des Familles ; un lieu emblématique donc. Cela n'a pourtant pas empêché les autorités d'en faire déloger les familles afghanes par la police le 26 septembre, suivant en cela un jugement du tribunal prononcé sur une requête déposée dès le 10 septembre par le propriétaire sous prétexte qu'il avait mis son bien à disposition du Samu social pour en faire un lieu d'hébergement d'urgence ! Une offre avait certes été émise par le CPAS d'accueillir provisoirement les familles avec enfants à la suite de cet événement mais nous n'avons alors eu en majorité d'autre choix que d'investir par groupes épars d'autres bâtiments inoccupés dont nous avons inmanquablement très vite dû partir. Ce fut notamment le cas pour la centaine d'entre nous qui, arrivés le 4 octobre dans un immeuble de la chaussée de Charleroi à Saint-Gilles, avons le lendemain déjà dû accepter de vider les lieux pour des raisons d'insalubrité et sous peine d'une intervention policière. De ce fait, nous avons été quelque 150 à retourner le 9 octobre dans l'immeuble de la rue du Trône avant d'en être définitivement chassés moins de deux semaines plus tard : le 22 octobre, profitant d'une de nos manifestations, la police a mis dehors le peu de familles qui y étaient restées. Le sit-in par lequel nous avons immédiatement réagi au carrefour Arts-Loi pour réclamer une solution d'hébergement n'a eu pour seules réponses que la répression violente suivie de l'arrestation massive des nôtres. Et quand nous avons voulu aller récupérer nos affaires, d'autres policiers nous ont bloqué l'accès du bâtiment et nous ont chassé en nous disant en anglais : « Une prochaine fois, si vous revenez, on vous renvoie à Kaboul ! » Le soir même, une quarantaine parmi nous se rendaient dans un immeuble appartenant au Foyer Ixellois et devant être rénové rue Jean Vandeuken mais il n'a encore une fois pas fallu attendre un jour avant de nous voir signifier de partir sous prétexte de sa vétusté et, forcément, pour qu'il ne soit pas fait appel à la police. Après quelques jours, le 29 octobre, nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine dans les locaux vides d'une école située rue de la Poste à Schaerbeek où nous avons pu demeurer jusqu'au 16 novembre, date à laquelle nous avons été, là aussi, priés de partir.

Ce court épisode dans la transhumance et la mobilisation des Afghans sans papiers montre à quel point la privation chronique de logement ajoute à notre insécurité. Si en squattant ces bâtiments nous pouvions nous attendre à un recours aux forces de l'ordre, l'acharnement à notre égard a été surprenant. Même lorsque nous parvenions à négocier à l'amiable une occupation, comme à l'église Sainte-Croix ou à l'ULB fin septembre et début octobre entre les deux passages à la rue du Trône, un climat de coercition en a entravé la conclusion. Ce n'est enfin qu'avec l'asile que nous a accordé l'église du Béguinage de la mi-novembre 2013 à la mi-avril 2014 que nous avons pu connaître un répit nous permettant de nous concentrer sur notre objectif de régularisation. Et c'est alors seulement par la persévérance de nos manifestations et la détermination de nos marches, avec bien sûr le concours de plus en plus appuyé d'associations et de citoyens, que la pression exercée sur les responsables politiques a poussé l'État belge à consentir à un nouvel examen de nos dossiers qui a abouti à l'octroi d'un nombre important de titres de séjour. En conséquence de quoi le Béguinage s'est progressivement vidé jusqu'à ce que nous décidions de mettre fin à son occupation. Ceux qui avaient reçu une réponse positive sont allés entamer une nouvelle vie et dans le lot de ceux qui avaient été refusés, certains étaient déçus et sont partis vers d'autres horizons. Fortement réduit puisque nous n'étions plus que quarante-cinq, le Collectif des Afghans Sans-Papiers s'est divisé en petits groupes qui ont été accueillis par des habitants du quartier pour passer la nuit. Cela ne pouvait être que passager et il nous fallait trouver une solution durable.

Si nous ne militons pas expressément pour le droit au logement, il paraissait évident que celui-ci était loin d'être un acquis. Que ce soit clair, ces occupations, qu'elles aient reçu ou non l'accord des propriétaires, ne se prêtaient jamais qu'à des campements de fortune, le confort y était des plus sommaires. Par l'intermédiaire du Comité de soutien toutefois, nous allions bientôt entrer en contact avec l'asbl Rénovassistance qui allait nous proposer une forme contractualisée d'occupation : le bail précaire.

Habiter une maison

Avoir un logement digne de ce nom suppose de disposer d'assez d'argent mais, même en parvenant à réunir tous les mois la somme nécessaire, nous devrions encore faire face à une série d'obstacles. Car si d'un point de vue légal louer un bien n'impose de relever d'aucun statut juridique, les sans-papiers sont confrontés à des entraves administratives ainsi qu'à des discriminations, sans parler des abus de propriétaires peu scrupuleux. La rencontre avec l'asbl Rénovassistance début 2015 a de ce fait été salutaire pour le Collectif des Afghans. Nous donnant accès à une véritable habitation, elle nous a apporté une stabilité qui nous a en fin de compte incité à nous organiser autrement.

Depuis cinq ans maintenant, nous résidons dans des bâtiments en toute conformité avec la loi, nous bénéficions d'occupations précaires officialisées par une convention, un bail d'occupation précaire. Rénovassistance est une association qui lutte pour le droit au logement en proposant aux propriétaires d'immeubles laissés à l'abandon ou loués dans un état de délabrement de réunir les fonds et de réaliser les travaux de rénovation en vue de procurer des logements sains et de qualité à la population la plus démunie via l'agence immobilière sociale « Logement pour tous »³. En attendant d'entreprendre les chantiers, elle nous a proposé d'occuper plusieurs maisons successivement, nous évitant de nous retrouver à la rue ; et quand cela était nécessaire, elle prenait soin de les rendre vivables, principalement par l'installation d'une chaudière ou de chauffages. On ne devait pas payer de loyer mais juste prendre en charge les frais de consommation d'électricité, de gaz et d'eau. En contrepartie, notre présence a l'avantage de préserver ces maisons de la décrépitude et du vandalisme mais finalement aussi de protéger les propriétaires des frais liés à l'inoccupation de leur bien. Les dix-sept d'entre nous qui n'avaient pas encore de logement ont de la sorte pu habiter au 83 de la rue Louis Hap à Etterbeek du 20 octobre 2015 au 30 juin 2016, soit huit mois d'affilée. Neuf ayant dans cet intervalle obtenus un titre de séjour, nous n'étions plus que huit à nous installer dans la seconde maison, au 54 du boulevard Van Haelen à Forest où nous avons vécu du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017, donc dix-huit mois cette fois. Pour la même raison, nous n'étions plus que six à partir pour le 55 de la rue Godefroid de Bouillon à Saint-Josse où nous sommes restés du 1er janvier 2018 au 28 février 2019, ce qui fait quatorze mois. Nous avons ensuite déménagé pour un bail courant initialement du 1er mars au 31 décembre 2019, dix mois donc, mais qui a pu être prolongé de trois mois, jusqu'en mars 2020, et puis encore de cinq mois, jusqu'au mois d'août, au 134 de la rue Dailly à Schaerbeek où nous avons accueilli une septième personne.

L'aide apportée par Rénovassistance demeure de ce fait des plus précieuses pour le Collectif. Et si elle n'est pas un soutien visible pour la régularisation des sans-papiers, lorsqu'elle en a l'opportunité pourtant, dans la mesure de ses possibilités, l'association prend nettement position en ce sens. Ainsi, dans la brochure de présentation du chantier de Saint-Josse, elle nous a présenté non pas sous le nom de « Collectif des Afghans Sans-Papiers » mais bien en tant que « réfugiés afghans »⁴. Alors que l'État belge ne nous reconnaît toujours pas ce statut, cela revient à attester le bien-fondé de notre cause, et pour

3 <http://renovassistance.be/>

4 <http://renovassistance.be/wp-content/uploads/2020/02/godefroidbouillonbrochure.pdf>

nous, c'est considérable. En septembre 2019 malheureusement, Renovassistance nous a prévenu qu'elle n'avait pas d'autre logement à nous proposer, il nous a fallu à nouveau chercher une solution et nous avons dans ce but constitué un dossier détaillant notre situation. Nous l'avons alors adressé en priorité aux autorités locales, en particulier celles ayant voté une motion pour se déclarer « communes hospitalières » en faveur des migrants suite à la campagne lancée en septembre 2017 par le CNCD 11.11.11 et appuyée par des collectifs de citoyens et d'autres associations. Au-delà d'une déclaration de principe, nous attendons maintenant des actes. Ces Communes ont déjà eu l'occasion de nous entendre à l'approche des élections communales lorsque avec la Coordination des Sans-Papiers nous sommes allés leur présenter le premier module de l'enquête réalisée par le BESP. Elles sont donc informées des difficultés pratiques que rencontrent les personnes sans papiers et pourraient se montrer davantage à l'écoute du Collectif. Surtout, une loi prévoit que les bourgmestres ont sous certaines conditions le droit de réquisitionner les immeubles laissés vides pendant plus de six mois : nous espérons donc une intervention de leur part dans ce domaine puisqu'ils en ont les prérogatives.

Outre un bilan de l'insécurité qui frappe l'Afghanistan appuyé par une sélection d'articles de presse et de rapports de l'ONU entre 2013 et 2019 qui permet de comprendre notre présence en Belgique ainsi qu'un bref historique du Collectif expliquant qui nous sommes et comment nous vivons, notre dossier comporte une série de documents qui montrent la manière dont nous nous sommes organisés pour faire face « en bon père de famille » aux obligations que nous avons contractées vis-à-vis de Renovassistance. Un administrateur de cette asbl y atteste pour chaque occupation précaire que nous avons versé une avance mensuelle pour les charges, que l'immeuble a été restitué en bon état et qu'aucun problème de voisinage ou de sécurité ne s'est produit durant notre séjour. Nous y avons également ajouté quelques lettres de recommandation rédigées par des particuliers ainsi que par des organismes aussi divers que le Centre communautaire néerlandophone de Forest, le CIRÉ, l'Institut de Sociologie de l'ULB, l'APPPsy, les Services sociaux de quartiers 1030, Lire et Écrire Bruxelles ou encore le Bureau de Bruxelles du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, qui ayant fait appel à notre service traiteur en 2019 témoignent de la qualité et du professionnalisme de notre activité solidaire « Délices Afghans à Domicile »⁵. Le revenu régulier que nous procure cette activité, créée à l'automne 2015 à l'époque de notre première installation dans un logement avec un bail précaire, nous garantit en effet de pouvoir assurer le paiement des provisions de charges de nos occupations et grâce au compte bancaire qu'une sympathisante de longue date a mis à notre disposition nous pouvons gérer nos entrées et sorties financières en toutes transparence et autonomie. Car notre objectif est d'être économiquement indépendants, et de la sorte montrer que nous disposons de compétences, que nous avons la capacité de nous intégrer au niveau du travail et que nous n'aurions pas besoin de recourir à l'aide sociale si nous étions enfin régularisés. Enfin, nous recevons l'appui de l'asbl Bruxelles Initiatives qui avec son projet de bière solidaire « 100PAP », servie notamment pendant nos tables d'hôtes, peut si nécessaire contribuer financièrement aux charges et aux petits travaux imposés par l'état de nos habitations successives. Nous ne manquons clairement ni d'arguments ni de cautions.

Au final il est vrai, nous bénéficions de multiples soutiens de la société civile tant sur le plan matériel que moral qui concourent à limiter notre précarité. Et la mobilisation de nos ressources propres peut témoigner de notre aptitude à rebondir et à nous organiser pour améliorer notre vie quotidienne. Tant que l'État belge ne se prononcera pas en faveur de la régularisation cependant, nous serons en permanence dans une sérieuse incertitude pour l'avenir. Dans l'attente d'une telle décision, tenter de répondre à ce

5 <https://fr-fr.facebook.com/delicesafghans/> et <https://delicesafghans.carrd.co/>

besoin essentiel de logement, avec la volonté d'une pérennité susceptible aussi d'apporter un peu de sérénité, reste un pari que le Collectif des Afghans Sans-Papiers continue à relever en tant que condition de possibilité d'une société plus juste pour tous, qu'ils aient ou non des papiers.